

**AGIR ENSEMBLE CONTRE LES
MÉGOTS DANS L'ESPACE
PUBLIC**

ALCOME

Speedmeeting

Rudologia

Présentation Alcome

Le 13 octobre 2026



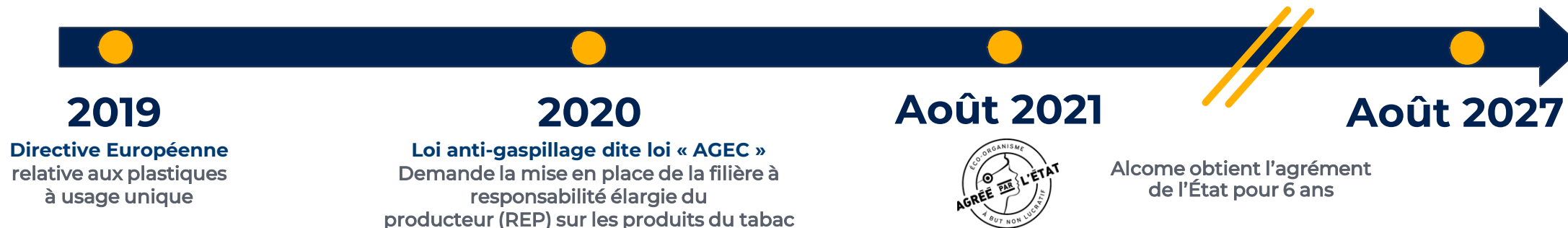
ALCOME, ÉCO-ORGANISME DU NETTOIEMENT	1
ZOOM SUR LE JET DE MÉGOTS	2
LA CONTRACTUALISATION	3
LES DÉMARCHES ET CONTREPARTIES	4
RÉCAPITULATIF DE VOS SOUTIENS	5



1

ALCOME, ÉCO-ORGANISME DU NETTOIEMENT

Les origines d'ALCOME



LES ENJEUX D'ALCOME



RÉDUIRE

de 40% la présence des mégots au sol sur les 6 années de l'agrément



SOUTENIR

financièrement les communes, collectivités et groupements de communes



SENSIBILISER

à l'impact lié aux mégots mal jetés sur l'espace public

La collecte séparée des mégots n'est pas obligatoire dans le cadre du contrat Alcome

Qu'est-ce qu'un éco-organisme ?

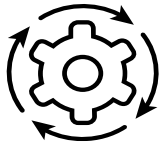
LES ÉCO-ORGANISMES SONT DES STRUCTURES PRIVÉES À **BUT NON LUCRATIF**



L'organisation de l'entreprise

Direction

Directrice Générale - Marie Noëlle Duval



Pôle technique et opérationnel

Accompagnement des collectivités et des autres personnes publiques



Pôle communication & sensibilisation

Création de supports de communication/sensibilisation et partenariats avec les associations



Pôle administratif & financier

Contrôle des bilans et versement des soutiens



Pôle informatique

Développement et mise à jour du portail, gestion des données, sécurité des systèmes, etc.



2

ZOOM SUR LE JET DE MÉGOTS

Qu'est-ce que le jet de mégot ?

Le jet de mégot est reconnu comme un dépôt sauvage dans l'espace public, au même titre que d'autres déchets abandonnés.

Les mégots constituent la première source de déchets retrouvés dans l'espace public : ils représentent 1 déchet abandonné sur 2 (en nombre).



Il y a en moyenne en France **1,3 mégot abandonné** pour 10 mètres de voirie, et 4,5 en milieu urbain dense

*Étude gisement copiloté par l'ADEME et l'AMF
2024*



Dans les villes, **92% des Français** ont le sentiment que l'abandon de mégots est fréquent

Baromètre IFOP / Gestes Propres 2025

Un geste **NON CONSCIENT**



Depuis la loi Évin, fumer est devenu un acte contraint dans l'espace public mais **le geste de jeter le mégot reste largement automatisé.**

- C'est un geste ancien, profondément ancré dans les habitudes, difficile à changer sur le moment. On ne "décide" pas de jeter son mégot : on le fait sans y penser.



94% des fumeurs déclarent des pratiques vertueuses pour gérer leurs mégots



30% d'entre eux avouent avoir abandonné un mégot au cours de l'année



Agir : le rôle du **CONTEXTE**



Plus on est entouré de personnes qui ont un mauvais geste, plus on est susceptible de le reproduire.

- **Dès lors que ces incivilités deviennent visibles et socialement tolérées, elles ont tendance à se multiplier.**

86% des fumeurs ne jetteraient pas un déchet devant un agent de propreté

68% renonceraient en présence d'un proche

Baromètre IFOP / Gestes Propres 2025



Créer un environnement qui conduit à ne pas jeter : il faut arriver à encercler le geste du fumeur dans chaque situation de consommation



3

LA CONTRACTUALISATION

Éligibilité à la contractualisation

Compétence propreté

Signataire du contrat Alcome

=

Commune ou EPCI avec compétence propreté



Commune
ou EPCI

Compétence collective

Signataire du contrat Alcome

=

EPCI avec compétence collective et
délibération des communes membres



EPCI

- Délibération de l'EPCI sur la signature du contrat ALCOME
- Possibilité de proposer aux communes une convention de gestion du contrat ALCOME (fonctionnement, reversement, etc.)
- Délibération des communes qui le souhaitent à entrer dans le dispositif « collectif »
- Gestion du contrat par l'EPCI à compétence collective

Soutien financier annuel

Le soutien financier total correspond au cumul des soutiens individuels

BARÈME (base INSEE)		
URBAIN DENSE : > 50 000 habitants		2,08 € / hab.
URBAIN : 5 000 à 50 000 habitants		1,08 € / hab.
RURAL : < 5 000 habitants		0,50 € / hab.
TOURISTIQUE : communes urbaines ou rurales avec au moins un de ces critères : ▪ plus de 1,5 lit touristique par habitant ▪ plus de 50% de résidences secondaires ▪ au moins 10 commerces pour 1000 habitants		1,58 € / hab.

**VERSEMENT
EN N+1
AU TITRE DE
L'ANNÉE N**

Acquisition de dispositifs de rue

Le quota total correspond au cumul des quotas individuels

Cendriers de rue

Éligibles sur des hotspots préalablement déclarés



Quota* : 1/1000 habitants

Dispositifs associés aux corbeilles

Éteignoirs & Petits cendriers



Quota* : 10/1000 habitants

**Quota différencié si commune touristique*

2 options d'acquisition

Soutien financier

- Choix et achat du matériel par la collectivité
- Remboursement par Alcome l'année suivant l'installation de l'équipement
 - 25€ HT max par éteignoir
 - 42€ HT max par cendrier sur corbeille
 - 250€ HT max par cendrier de rue

Mise à disposition

- Choix restreint aux modèles du catalogue
- Pas de personnalisation
- Recommandation du matériel en fonction de la typologie de hotspot

Acquisition de dispositifs de rue

Dotation complémentaire pour les acteurs privés

Éligibles sur des hotspots préalablement déclarés



Quota : 1 dispositif de rue supplémentaire par hotspot au-delà du quota



Par acteurs privés, l'on entend tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail et dont l'activité génère un hotspot sur le domaine public **(exemples : cafés, hôtels, restaurants).**

Article R.3512-2 alinéa 1 du code de la santé publique



Option d'acquisition : via le catalogue

Outils de prévention

Cendriers de poche

Dotation annuelle de 50 cendriers de poche par tranche de 1000 habitants.

Distribution par les buralistes ou lors d'événements, accompagnée de messages de prévention et de sensibilisation sur l'impact environnemental de l'abandon des mégots.



Supports de sensibilisation

Alcome met gratuitement à disposition des collectivités des supports numériques de sensibilisation

Affiches de sensibilisation, affiche pour distribution de cendriers, vidéos flyers, etc.



L'IMPACT D'UN MÉGOT PEUT ÊTRE CATASTROPHIQUE

9 FEUX SUR 10 SONT D'ORIGINE HUMAINE,
NOTAMMENT DUS À DES MÉGOTS JETÉS
SUR LA VOIE PUBLIQUE.



#MonMégot
OùIlFaut

*Source : rapport du Sénat, août 2022.
ALCOME, société par actions simplifiée, immatriculée sous le RCS Paris à 802 085 885, Paris (75017)

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989 Tabac info service est un service de Santé publique France, du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie. Service gratuit • prix d'un appel local.



**CENDRIER DE
POCHÉ
GRATUIT**



#MonMégot
OùIlFaut

- Pratique
- Réutilisable
- Fabriqué en 



Le bon geste en 2 clics !

1. Appuyer au centre pour l'ouvrir
2. Appuyer sur les côtés pour le fermer

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989
*Tabac info service est un service de Santé publique France et du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie.

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine*.

Parmi les causes les plus fréquentes d'incendie, le responsable est encore trop souvent un simple mégot jeté sur la voie publique : depuis la fenêtre d'une voiture ou encore abandonné lors d'une balade en forêt...

L'été, quand il fait chaud et sec, les risques d'incendie sont **démultipliés** : à proximité d'une végétation sèche, la combustion d'un mégot peut déclencher un départ de feu, se propager et ravager des centaines d'hectares de forêt, détruire la faune et la flore, voire engendrer des accidents ou des morts.

 **Comment réduire ces risques ?**

Avant tout, assurez-vous que vous n'êtes pas dans un espace sans tabac : depuis 2023, il est par exemple interdit de fumer dans les forêts pendant la période à risques**.

2 réflexes pour préserver la nature :

- Assurez-vous de toujours bien écraser votre mégot avant de le jeter dans un endroit adapté.
- Le cendrier de poche, utile partout et tout le temps, permet de toujours avoir une solution sous la main pour jeter son mégot

*Source : rapport du Sénat, août 2022.
**Jusqu'au 31 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'incendie et l'extension du risque incendie.

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989
Tabac info service est un service de Santé publique France et du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie. Service gratuit • prix d'un appel local.

Docuthèque

Accessibles en ligne sur votre espace collectivités dans la rubrique « Docuthèque »



Élaborer et mettre en œuvre un projet de prévention de l'abandon des mégots

La problématique mégots concerne en général l'ensemble du territoire de la commune. Une fois le contrat signé avec Alcome, l'objectif est de parvenir à réduire la présence des mégots dans les espaces publics. Cette réduction sera progressive et d'autant plus efficace que la collectivité parviendra à mobiliser le mieux possible les acteurs concernés.

La réussite de ce type de projet est grandement facilitée par une organisation claire et « affichée » en adoptant un fonctionnement en mode projet.

- Fixer des objectifs réalistes et partagés
- Impliquer l'ensemble des acteurs
- Prévoir et s'assurer d'avoir les moyens d'agir

6 ÉTAPES À NE PAS MANQUER POUR RÉUSSIR

Fiches méthodologiques

- Inscription et contractualisation
- Méthodologie de recensement des hotspots
- Réussir sa communication de proximité
- Etc.



CAS TYPE
Site scolaire

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'actions des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique mégots dans une configuration reproductible.

- Fiche de synthèse Châlons-en-Champagne
Lycée Bayen et école Verbeau
- Fiche de synthèse La Ferté-sous-Jouarre
École du Limon
- Fiche de synthèse Rouen
Lycée rue Socrate

Fiches retours d'expérience

- Établissements recevant du public
- Grande place
- Sites pilotes
- Etc.



CONSTRUCTION21 FRANCE

Concours

ALCOM
L'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public

Contexte

Chaque année, 12% des cigarettes consommées en France sont jetées au sol de manière impropre dans l'espace public. Cela représente des milliards de mégots.

Pour répondre à cet enjeu sociétal, environnemental et parce que les mégots sont l'un des déchets les plus répandus, ALCOME lance un concours, pour récompenser les solutions qui participent à réduire le nombre de mégots jetés au sol.

Le concours s'adresse aux villes, collectivités, entreprises, agences, événements/festivals ou tout autre acteur qui souhaite porter la taille ou l'améliorer, reproductibles et

Documents techniques

- Support de présentation webinaire
- Foire aux Questions
- Concours Alcome
- Etc.

4

ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

LES DÉMARCHES ET CONTREPARTIES



Les étapes de la contractualisation



Les engagements de la commune



Communiquer sur la contractualisation avec Alcome

Communiquer sur la signature du contrat avec Alcome au travers de votre site internet, de vos réseaux sociaux, de votre revue d'information locale, de la presse, etc.



Rédiger un programme de lutte contre l'abandon des mégots

La commune s'engage à mettre en place des actions adaptées pour éviter la formation de hotspots, en combinant prévention, répression et traitement des situations existantes.



Mettre en place des actions de sensibilisation

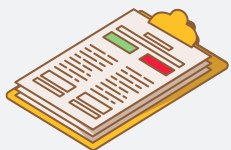
Au travers de distribution de cendriers de poche, d'affichage, de publications Facebook, d'article de presse, de journées de ramassage des déchets, etc.

Pour les communes > 5 000 habitants



Encourager de bonnes pratiques grâce à des arrêtés adaptés

*Arrêté sur les AOT imposant aux exploitants des obligations claires sur l'entretien de leur espace.
Arrêté prohibant et pénalisant les jets de mégots au sol sur le domaine public.*



Remplir annuellement le bilan communal

En année N+1, la commune remplit le bilan sur le portail : communication, arrêtés, mise à jour de la cartographie, actions menées, programme de lutte, plan de nettoyage.

**La réalisation du bilan
conditionne le versement
des soutiens financiers**

*Diminution de 10% des soutiens annuels en
cas d'absence d'un élément*

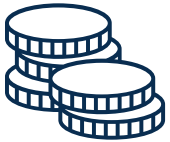
5

RÉCAPITULATIF DE VOS SOUTIENS



Contractualiser avec ALCOME

Une réflexion en 5 axes avant de s'engager



Bénéfice économique

SOUTIENS FINANCIERS ANNUELS ET MATÉRIELS

Un soutien financier annuel au titre du nettoyage des mégots mal jetés sur l'espace public. Il est complété par une aide à l'acquisition de dispositifs de rue et à l'accès libre à des outils de sensibilisation.



Bénéfice environnemental

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La réduction des mégots au sol contribue à maintenir un cadre de vie propre et à prévenir le transfert des déchets vers les milieux naturels (sol et eau).



Déploiement de la filière

MISE EN ŒUVRE SIMPLE ET EFFICACE

L'installation de cendriers de rue n'est pas obligatoire, et les actions de sensibilisation peuvent s'appuyer sur des événements existants (cleanwalk...). La synthèse des actions menées est à transmettre une fois par an.



Impact pour les agents de la propreté

LIMITÉ

L'impact sur les équipes de propreté dépend des choix organisationnels retenus. Toutefois, les mégots peuvent être collectés avec les ordures ménagères, sans modification des tournées ni de l'organisation existante.

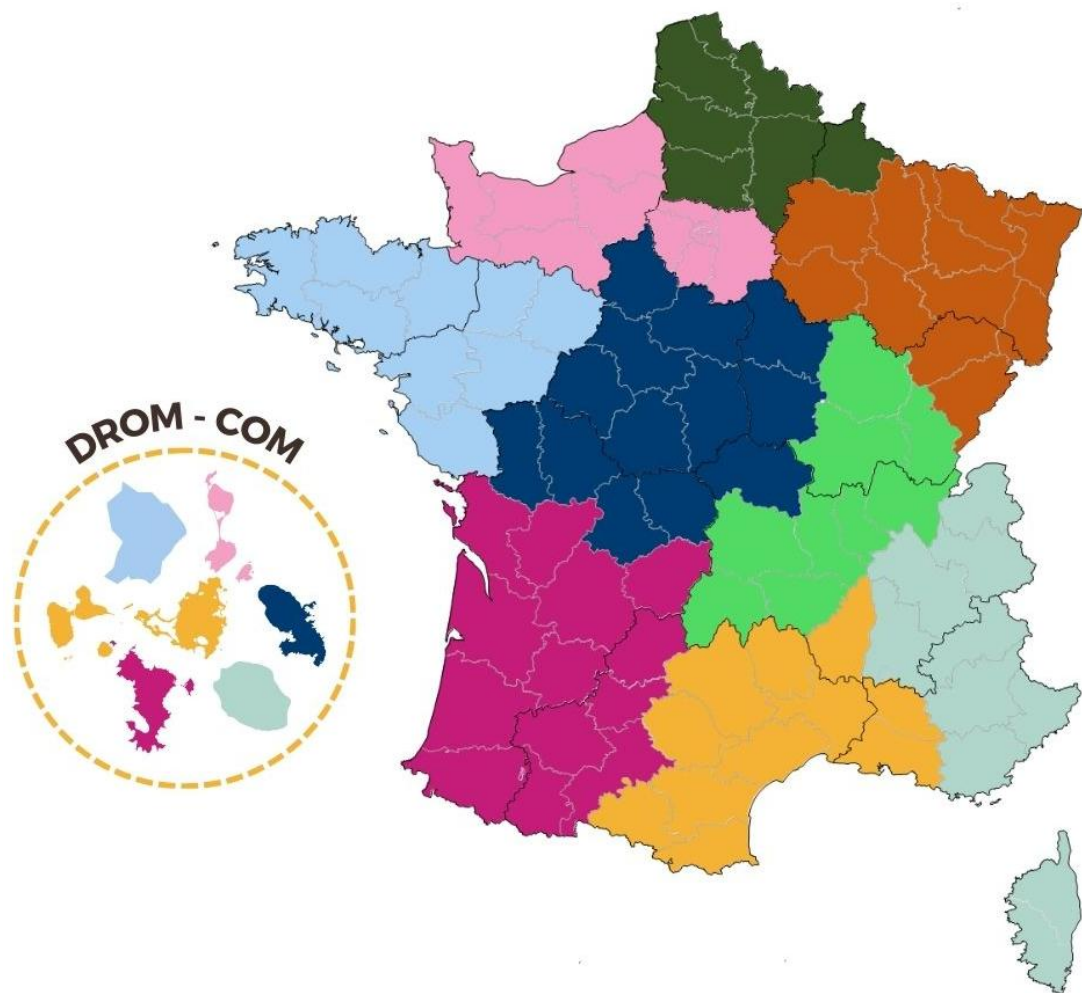


Geste pour les usagers

SIMPLIFIÉ

Le geste s'appuie sur les corbeilles existantes équipées d'éteignoirs, complété par l'installation de cendriers visibles et la distribution de cendriers de poche à des fins de sensibilisation et de prévention.

Votre interlocuteur régional



Aliénor GALAMEZ
alienor.galamez@alcome.eco
07 86 34 01 56



Alizée RIBAS
alizée.ribas@alcome.eco
06 07 53 34 91



Antonine WADOUX
antonine.wadoux@alcome.eco
06 81 57 64 17



Bastien HUET
bastien.huet@alcome.eco
06 49 57 92 90



Camille MURCY
camille.murcy@alcome.eco
06 49 71 71 38



Manon BOUCHET-THURET
manon.bouchet-thuret@alcome.eco
07 50 63 88 94



Louise ROCK
louise.rock@alcome.eco
06 85 24 16 76



Maud ROLLAND
maud.rolland@alcome.eco
07 86 64 97 41



Gabriel HOLT
gabriel.holt@alcome.eco
06 86 31 00 54



Pauline LEROUX
pauline.leroux@alcome.eco
06 81 60 01 67



ALCOME

L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

MERCI



alcome.eco